

La toxine botulique

Docteur Jean-Marie BEIS (Lay-saint-Christophe)

La toxine botulique est la toxine la plus puissante, elle est produite par *Clostridium botulinum*, bacilles gram-positifs responsables du botulisme. Depuis sa première utilisation chez l'homme en 1977 par A.B. Scott [1], la toxine botulique est progressivement devenue un outil important dans le traitement des conséquences cliniques et fonctionnelles de certaines affections neurologiques. Ses indications ont connu une expansion qui se poursuit encore actuellement. Parmi celles-ci, la spasticité de l'infirme moteur cérébral et de l'hémiplégie vasculaire ont un réel intérêt en pratique quotidienne de médecine physique et de réadaptation. A côté de ces indications classiques, la toxine botulique est également utilisée dans d'autres cadres pathologiques pour la spasticité comme la sclérose en plaque, ou dans d'autres indications comme les vessies neurologiques, les douleurs musculosquelettiques et les hypersialorrhées. Après un bref rappel sur les modes d'actions des neurotoxines botuliques et sur leurs modalités d'administration, nous envisagerons la place de ce traitement dans une unité d'évaluation et de traitement de la spasticité chez le patient neurologique adulte en insistant sur le rôle complémentaire et souvent indispensable d'une prise en charge multidisciplinaire.

[1] Scott A.B. : Botulinum toxin injection into extraocular muscles as an alternative to strabismus surgery. *Ophthalmology* 1980; 87 : 1044-1049